

II - EXERCICE DES DÉLÉGATIONS CONFIÉES AU MAIRE

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, informe que, dans le cadre des travaux d'extension du gymnase, après consultation d'entreprises, la société SOCOTEC d'Hérouville Saint Clair a été retenue pour les missions suivantes :

- mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs pour un montant d'honoraires de 1 848 € HT,
- mission de contrôle technique du chantier pour des honoraires d'un montant de 2 520 € HT.

Les conventions correspondantes, signées par le Maire le 1^{er} avril, complètent les marchés publics nécessaires à la réalisation de l'extension du gymnase dont la liste des entreprises attributaires a été communiquée au Conseil le 6 avril dernier. Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions.

III - DEMANDE DE SUBVENTION PRÈS DU CONSEIL GÉNÉRAL POUR LA REQUALIFICATION DE LA RUE DU GÉNÉRAL LECLERC

Sur proposition de Jean-Paul DAUNOU, c'est à l'unanimité que le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter une subvention près du Conseil Général pour ces travaux de voirie estimés à 350 K€.

IV - POLITIQUE « JEUNES ADULTES » RENOUVELLEMENT DE LA MISSION DE L'ANIMATEUR DE RUES

Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Jeunesse et de la Culture, rappelle qu'en avril 2009, le Conseil avait décidé la création d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 8 h/semaine pour une durée de 12 mois. C'est ainsi qu'un Agent de la ville de Mondeville (*où il exerce des activités similaires*) a été nommé pour 6 mois dans un premier temps, puis, après bilan de son activité, pour 6 autres mois, et que nous sommes maintenant arrivés au terme du contrat autorisé par le Conseil.

Elle précise que cet animateur de rues, qui est un professionnel, oeuvre près des jeunes de 18/25 ans en axant sa mission sur la prévention, le dialogue, la rencontre de cette population en soirée (*notamment les week end*) et de jour lorsqu'ils sollicitent un rendez-vous et qu'ils sont reçus dans un local que nous avons équipé à cet effet. De plus, nous mettons la halle de sports à leur disposition le lundi soir. L'animateur de rues leur apporte également conseil et assistance notamment pour les aider à monter des projets professionnels ou réintégrer un système d'éducation.

Constat fait de ce bilan positif, Martine LAVENAC propose :

- ✓ le renouvellement de cette mission d'animateur de rues pendant une nouvelle période de 12 mois étant entendu, qu'à cette fin, nous venons de recevoir l'avis favorable de la Mairie de Mondeville à la prolongation de « l'activité accessoire » de son Agent qui travaille à plein temps dans sa commune,
- ✓ d'autoriser le Maire à solliciter une subvention au titre du FIPD (*Fonds interministériel de prévention de la délinquance*) afin de soutenir cette action.

Valérie PINEL indique que les Élus de l'opposition sont favorables à ce renouvellement. Ils estiment cependant nécessaire de procéder à une analyse fine de l'action en terme de nombre de jeunes ainsi accompagnés ; ce qui a fonctionné ; quelles réussites, quels échecs et pourquoi ? Il faut s'attacher à trouver toutes les ressources nécessaires pour développer les projets et les moyens humains afin de voir comment on peut développer l'action en termes qualitatif et quantitatif.

Martine LAVENAC précise que cet Agent exposera son rapport devant la Commission Jeunesse.

Au terme de ce débat, c'est à l'**unanimité** que le Conseil Municipal décide de prolonger d'un an la mission de l'animateur de rues et qu'il autorise le Maire à saisir le FIPD pour solliciter une subvention.

V – COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Jean-Paul DAUNOU, Maire Adjoint chargé des Travaux et des Affaires Économiques, fait le point sur les travaux :

- ✓ la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable pour confier à l'entreprise TOFFOLUTTI les travaux de reprises de voirie suite aux intempéries hivernales,
- ✓ l'appel d'offres pour la requalification de la rue du Général Leclerc sera lancé cette semaine,
- ✓ celui pour la réfection de la rue du Colombier sera lancé prochainement mais avant de réaliser les travaux, Caen la Mer, devra avoir terminé la rénovation du réseau d'assainissement,
- ✓ celui pour l'accessibilité de la Mairie aux personnes à mobilité réduite sera également lancé très prochainement, d'ailleurs la Commission Accessibilité se réunit demain, et jeudi prochain c'est la Commission des Travaux qui siègera,
- ✓ l'extension du gymnase a débuté aujourd'hui,
- ✓ enfin, nous avons obtenu de l'entreprise de peinture, au titre de la garantie, la reprise en peinture du mur « cloqué » de la halle de sports.

Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal Délégué Président de l'AGACSBO, fait le point sur les activités offertes aux enfants durant les vacances de février :

- ✓ le centre aéré a compté 71 inscriptions (*dont 71 % brettevillaises*) contre 69 l'an dernier et 706 demi-journées contre 645 l'an dernier,
- ✓ les stages multisports ont compté 49 inscriptions (*dont 92 % brettevillaises*) contre 43 en 2009,
- ✓ 16 pré ados (*dont 62 % de brettevillais*) ont profité des activités qui leur étaient offertes tandis qu'ils étaient 10 l'an dernier. 4 nouvelles inscriptions ont été recensées,
- ✓ 21 jeunes ados contre 20 en 2009 ont fréquenté le local jeunes avec une moyenne de 12/semaine. Une soirée commune a réuni les pré ados et les ados.

Maud VIDEAU, Conseiller Municipal Vice Président de l'AGACSBO, évoque les loisirs proposés durant les vacances de Pâques :

- le centre aéré s'est passé dans d'excellentes conditions sur 639 journées contre 521 l'an dernier avec cependant moins d'enfants : 63 alors qu'ils étaient 70 l'an dernier, mais ils sont maintenant plus assidus,
- les stages multisports ont rassemblé 47 enfants tandis qu'il y en avait 37 en 2009,
- l'accueil des pré ados fonctionne très correctement : 14 l'an dernier, 19 cette année,
- le local jeunes a accueilli une vingtaine de jeunes dans une bonne ambiance : ils préparent les chantiers jeunes de cet été pour abonder leur budget vacances.

Martine LAVENAC, Premier Maire Adjoint chargé de la Jeunesse et de la Culture :

- ✓ évoque les sympathiques auditions musicales LCBO qui se sont déroulées dans la convivialité dimanche après-midi dans la grange à Dîmes mise gratuitement à disposition de l'association,
- ✓ informe que mercredi 2 juin à 15 h 30 au Manoir, M. LEROY, Président de la Société des Écrivains Normands, proposera une conférence sur Montchrestien l'Audacieux, poète, dramaturge et économiste.

Au nom de Philippe BRIARD, Maire Adjoint chargé de la Politique Sportive, absent pour raison médicale, **le Maire, Pierre ESTRADE**, annonce que notre équipe de foot va monter de division. Il rappelle également les cérémonies à venir :

- ✓ vendredi 7 mai, cérémonie de dissolution du jumelage de la commune avec la Compagnie d'Administration et de Soutien du 18^{ème} RT,

- ✓ samedi 8 mai, cérémonies commémoratives du 65^{ème} anniversaire de la victoire de 1945 organisée par la section des Anciens Combattants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.